



Toulouse, le 10 juin 2015,

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Castanet accueillera la 5<sup>ème</sup> édition des finales du « Championnat Midi-Pyrénées Jeunes – Crédit Agricole Toulouse 31 »**

**Le palmarès territorial 2015 « Jeunes » sera connu samedi 13 juin, après la tenue des six dernières finales qui se dérouleront à Castanet.**

Comme à l'accoutumée, le complexe sportif de Lautard de Castanet accueillera ce samedi 13 juin 2015, la 5<sup>ème</sup> édition des finales de l'ensemble des catégories « Jeunes », parrainée par notre fidèle partenaire, le Crédit Agricole Toulouse 31.

Le S.C Montastruc ayant déjà remporté le titre Danet à XII, il y a un mois après sa victoire face à l'Olympique Montredonnais XV, six autres finales seront au programme de cette journée où les rencontres se joueront en alternance sur les deux terrains, entre 14h30 et 18h :

#### **Voici le programme détaillé des finales :**

- Cadets Territoriaux à XII (terrain annexe) : U.S Verfeil / RST Luzech Rugby Quercy Lot à 14h30
- Teulière A (terrain d'honneur) : A.S Tournefeuille / Blagnac S.C.R à 15h
- Teulière B (terrain annexe) : RST Alban-Valence-Lacaune / RST Cazères-Mazères à 16h
- Balandrade (terrain d'honneur) : Blagnac S.C.R / U.S St Sulpicienne à 16h30
- Phliponeau (terrain annexe) : RST Laroque R.P.O / Grenade Sports à 17h30
- Belascaïn (terrain d'honneur) : S.C Appaméen / S.C Decazeville à 18h

A l'issue de chaque rencontre, les officiels du Comité Midi-Pyrénées et les représentants du Crédit Agricole - Toulouse 31, procéderont à la traditionnelle remise des récompenses à destination des équipes championnes et finalistes.

Le Comité Midi-Pyrénées remercie d'ores-et-déjà l'Avenir Castanéen pour son accueil, ainsi que le Crédit Agricole Toulouse 31 pour sa fidélité et son investissement à nos côtés dans l'organisation de la manifestation « phare » de nos catégories de jeunes.

Contact Presse Comité Midi-Pyrénées de Rugby :

Christophe BASTIÉ → [c.bastie@cmp-rugby.com](mailto:c.bastie@cmp-rugby.com) ; 05.61.61.81.29